

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 29 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Alain DESGRE à Jean-Jacques MARTEIL  
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL  
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	22 Novembre 2022
Date de l'affichage	23 Novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

-----  
**2022 89      Remplacement d'un Conseiller municipal et modification des représentants au sein des commissions municipales**

*Rapporteur :* J. Daniel

Suite à la démission de Monsieur Henry-Philippe LAMY de son mandat de conseiller municipal, il convient de procéder à son remplacement au sein des différentes commissions municipales dont il était membre.

Il est rappelé que Monsieur Henry-Philippe LAMY était membre de :

- *La commission administration générale, finances, ressources humaines et relation avec les partenaires institutionnels*
- *La commission éducation, jeunesse et sports*

- *La commission des affaires sociales et de l'emploi*

La composition des commissions municipales doit respecter la représentation proportionnelle du conseil municipal.

Par délibération 2020-04 en date du 4 juillet 2020, il avait été décidé de fixer à 12 conseillers municipaux la composition de chacune des commissions. Il est rappelé que le Maire est président de droit des commissions, que la majorité municipale dispose de 7 sièges, la liste « Guidel avenir » 3 sièges et « Guidel pour tous » 2 sièges.

Le conseiller municipal démissionnaire étant issu de la liste « Guidel pour tous », seul un candidat issu de cette liste pourra lui succéder afin de respecter la représentation proportionnelle.

L'article L 2121-21 du CGCT précise que le vote se déroule à bulletin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée.

Le groupe « Guidel pour tous » propose :

- la candidature de Monsieur **Guy DECROIX** pour siéger au sein de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relation avec les partenaires institutionnels
- la candidature de Monsieur **Guy DECROIX** pour siéger au sein de la commission éducation, jeunesse et sports
- la candidature de Monsieur **Régis KERDELHUÉ** pour siéger au sein de la commission des affaires sociales et de l'emploi

**Commission administration générale, finances, ressources humaines et relation avec les partenaires institutionnels**

	<b>Commission n°1</b>
	Administration générale, finances, ressources humaines et relation avec les partenaires institutionnels
GUIDEL AU CŒUR	F. BALLESTER
GUIDEL AU CŒUR	P. JACQUEMINOT
GUIDEL AU CŒUR	M. FOIDART
GUIDEL AU CŒUR	G. COURTET
GUIDEL AU CŒUR	A. BUZARÉ
GUIDEL AU CŒUR	L. MÉLOIS
GUIDEL AU CŒUR	A. DESGRÉ
GUIDEL AVENIR	C. DEMANGEON
GUIDEL AVENIR	JF. SALVAR
GUIDEL AVENIR	B. BASTIER
GUIDEL POUR TOUS	PY. Le GROGNEC
GUIDEL POUR TOUS	<b>G. DECROIX</b>

**Commission éducation, jeunesse et sports :**

	<b>Commission n°3</b>
	Education, jeunesse et sport
GUIDEL AU CŒUR	F. BALLESTER
GUIDEL AU CŒUR	J. GRÉVES
GUIDEL AU CŒUR	P. BLESBOIS
GUIDEL AU CŒUR	S. LE FLOCH
GUIDEL AU CŒUR	M. LE GAL
GUIDEL AU CŒUR	F. DUVAL
GUIDEL AU CŒUR	A. BUZARÉ
GUIDEL AVENIR	JF. SALVAR
GUIDEL AVENIR	D. LEMARCHAND
GUIDEL AVENIR	E. MORIO
GUIDEL POUR TOUS	R. KERDELHUÉ
GUIDEL POUR TOUS	<b>G. DECROIX</b>

**Commission des affaires sociales et de l'emploi :**

	<b>Commission n°4</b>
	Affaires sociales et emploi
GUIDEL AU CŒUR	A. BUZARÉ
GUIDEL AU CŒUR	AM. GARANGÉ
GUIDEL AU CŒUR	A. MESTRIC
GUIDEL AU CŒUR	F. HENRIQUEZ
GUIDEL AU CŒUR	A. FREOUX
GUIDEL AU CŒUR	P. LE STUNFF
GUIDEL AU CŒUR	M. FOIDART
GUIDEL AVENIR	C. DEMANGEON
GUIDEL AVENIR	D. LEMARCHAND
GUIDEL AVENIR	E. MORIO
GUIDEL POUR TOUS	<b>R. KERDELHUE</b>
GUIDEL POUR TOUS	I. LOISEL

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 novembre 2022,

**DECIDE** à l'unanimité de recourir à un vote à main levée

**DESIGNE :**

- Monsieur **Guy DECROIX** pour siéger au sein de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relation avec les partenaires institutionnels
- Monsieur **Guy DECROIX** pour siéger au sein de la commission éducation, jeunesse et sports
- Monsieur **Régis KERDELHUÉ** pour siéger au sein de la commission des affaires sociales et de l'emploi

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 30 Novembre 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

